

L'édito

LE PROJET REGIO LLL...



Une des nombreuses réponses à la nouvelle politique européenne de cohésion pour 2007 - 2013



Davantage de croissance et d'emplois pour toutes les régions de l'Union - tel est le message au cœur de la nouvelle politique européenne de cohésion pour 2007 - 2013.

Elle entend apporter une réelle valeur ajoutée aux efforts menés à l'échelon

régional et local en investissant dans des projets concrets. L'idée est de moderniser nos Régions pour en faire les moteurs de la croissance et de la compétitivité de l'Union Européenne.

Les Régions sont en effet plus proches du citoyen tout en gardant une vue d'ensemble ; elles sont donc en mesure de mieux répondre aux attentes et aux besoins.

A ce titre, la Commission européenne promeut des Réseaux de Régions ayant pour objectifs d'améliorer la formation tout au long de la vie, de favoriser la mobilité géographique et professionnelle des personnes, d'encourager les échanges d'idées et des meilleures pratiques entre les régions et de valoriser les acquis des apprenants.

La FREREF, avec le projet REGIO-LLL s'est fixé un double objectif. D'une part, faire que les Régions coopèrent pour mettre en place des outils communs (plateforme commune d'accompagnement des projets par exemple). D'autre part, prendre des initiatives permettant d'aboutir à des politiques publiques plus efficaces et par ce fait « remonter » jusqu'à la Commission.

La Commission européenne constatant qu'aussi bien la FREREF que le projet REGIO LLL répondaient pleinement aux objectifs précités a apporté son soutien financier au projet en vue d'en faciliter la réalisation.

On ne peut que s'en féliciter.

Domenico LENARDUZZI

Directeur Général Honoraire à la Commission Européenne

Dernières nouvelles du réseau

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA FREREF

Lors de sa réunion du 9 février 2008, l'Assemblée Générale de la FREREF a élu à la présidence **M. Jean VANOYE** (actuel premier vice président du Conseil Economique et Social de la Région Rhône-Alpes). Il succède au Professeur Walo Hutmacher.

A ses côtés, **M. Jos NOESEN** a été élu en tant qu'Administrateur délégué. Jos Noesen, chargé de mission du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Grand Duché du Luxembourg, est un spécialiste des questions de formation et d'orientation au niveau européen.

Cette nouvelle équipe a été élue à partir d'un programme de trois ans.

Ce changement institutionnel est l'occasion de revenir sur le bilan de la FREREF avec l'ancien président. Nous avons posé 3 questions au Professeur Walo Hutmacher :

3 questions à Walo Hutmacher :

■ Quel regard portez-vous sur vos 11 années passées à la présidence de la FREREF ?

Ce à quoi je tenais, c'est la combinaison entre réflexion et action, c'est-à-dire d'articuler la recherche avec l'action politique et professionnelle. En essayant de les distinguer, chacun a sa fonction, sa mission. Au début, ce fut difficile. Les 5 premières années furent moins heureuses que les 6 dernières.

En outre, je tenais beaucoup à l'idée de devoir agir ensemble, c'est-à-dire, pour des gens venant d'horizons si différents, de vivre ensemble. Il y avait un impératif de convivialité et d'efficacité pour que cela fonctionne bien. On a réussi à créer un climat de désir de coopération (ça va au-delà de la simple volonté). Ça, ça a marché.

■ Quelles furent, selon vous, les réalisations les plus marquantes de la FREREF lors de votre présidence ?

Chronologiquement :

> Le colloque organisé à Lyon en 2001 sur la professionnalisation dans l'université fut un moment clé, un tournant même.

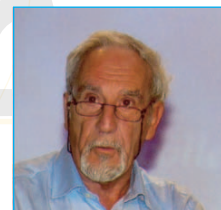
> Le réseau UNI 21, à savoir une enquête internationale sur les étudiants, leurs projets, expérience etc.

> Enfin, naturellement les Universités d'Été en tant que navire amiral dont est issu le projet REGIO-LLL.

■ Quelles sont vos perspectives pour la FREREF ?

Je dirais que la FREREF se trouve dans une phase de consolidation de l'acquis et des actions en cours. Au cours des 3 dernières années, il y a eu une croissance énorme des activités, des relations, des partenariats, des projets.

Il faut maintenant stabiliser tout cela, sans s'arrêter **car les projets d'aujourd'hui sont générateurs des projets de demain**. La FREREF doit trouver des alliances avec d'autres organisations du même type pour exporter sa spécificité. ...



Dernières nouvelles du réseau ...

La FREREF a une vocation européenne, une vocation d'inspiration de politiques publiques qui devraient être adaptées aux problèmes de formation et d'éducation. Tout l'avantage de la FREREF est sa faculté d'établir des constats et de remédier à des problèmes visibles grâce à une coopération interrégionale. A fortiori, je dirais même **qu'il y a une dynamique spécifique la coopération interrégionale qui peut aider à apprendre ensemble**. La FREREF permet d'arrêter de nous dire : « nous sommes différents, on ne peut donc pas faire la même chose ».

M. Jean Vanoye, nouveau président, nous expose quant à lui ses perspectives pour la FREREF lors des 3 années à venir :

3 questions à Jean VANOYE :

■ **Actuellement premier Vice Président du Conseil Economique et Social Régional (CESR), qu'est ce qui vous a amené à la FREREF ?**

Je suis un participant passionné à la FREREF depuis longtemps car il est capital que les Régions échangent sur leurs pratiques pour avancer sur les questions décisives de l'emploi, de l'éducation, de la formation. C'est une façon concrète de faire avancer l'Europe et de permettre aux citoyens européens des différentes Régions de percevoir l'Union Européenne concrètement. L'intéressant dans la FREREF est qu'elle réunit et fait dialoguer les partenaires sociaux, les politiques, les administrations, les chercheurs. Ce mélange d'acteurs est très positif.



■ **Comment voyez-vous le rôle des Régions dans le Lifelong Learning ? Quel rôle peuvent-elles jouer, quels en sont les enjeux ?**

Les Régions ont des compétences de plus en plus fortes sur l'éducation, la formation professionnelle continue, l'emploi. Elles sont donc en capacité d'impulser dans leur territoire des initiatives. L'infranational, les Régions et l'Union Européenne sont les trois niveaux d'intervention modernes permettant de faire avancer les choses. Les Régions, avec leurs partenaires infrarégionaux, peuvent donc beaucoup apporter à leurs citoyens. Dans le même temps, l'Union Européenne évolue et constate qu'il est aussi nécessaire de travailler avec ces entités que sont les Régions. Beaucoup reste à faire pour qu'une telle coopération commence à porter ses fruits.

■ **En quoi la FREREF est elle adéquate pour accompagner les Régions dans ces nouveaux défis ?**

La FREREF est adéquate justement, pour mener à bien cette coopération entre l'Union et les Régions. Elle peut servir d'organisme influençant dans le bon sens la définition de politiques publiques régionales en Europe. En bref, elle peut être l'interlocuteur de l'Union sur les questions d'éducation et de formation. D'autre part, la FREREF peut faire des comparaisons de bonnes pratiques. Elle peut mettre en place des outils communs aux Régions pour qu'elles puissent prendre des initiatives communes mais aussi et surtout s'inspirer réciproquement des réussites de chacun. La FREREF doit être aussi un lieu privilégié d'établissement de partenariats.

L'agenda

► **6e Université européenne d'été de la FREREF, 22 au 24 septembre 2008**

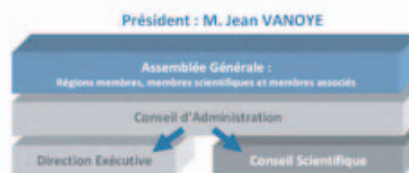
En 2008, l'Université européenne d'été de la FREREF se tiendra au siège du CEDEFOP à Thessalonique. Cette 6e session s'inscrira dans la continuité de l'université d'été de Luxembourg et permettra de faire le point sur les travaux interrégionaux en cours. Vous pouvez télécharger le préprogramme sur le site Internet de la FREREF.

► **« Au-delà des frontières » - Colloque à Montréal, 21 au 23 mai 2008**

Le Québec, Région membre de la FREREF, organise un colloque des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, du 21 au 23 mai 2008 à Montréal. Sous le titre "Au-delà de nos frontières", ce colloque annuel s'ouvre à un dialogue entre les pratiques au Québec et en Europe.

La FREREF : une nouvelle organisation en 2008

Organigramme statutaire :



Equipe fonctionnelle :

DIRECTION EXECUTIVE (DEX) :

Jean VANOYE (Rhône-Alpes)	Président de la FREREF
Claude Houssemand (Luxembourg)	Président du Conseil Scientifique
Jos Noesen (Luxembourg)	Administrateur délégué et chargé de la pérennisation du réseau
Michel Albert (Communauté Française de Belgique)	Trésorier
Christian Berger (CIIP)	Membre de la DEX délégué à la révision des statuts et à l'élargissement du réseau
Christian Ville (Rhône-Alpes)	Membres de la DEX
Tino Bargel (Bade-Wurtemberg)	

ADMINISTRATION DELEGUEE (basée à Ecully, Rhône-Alpes):

Joël Bonamy	Chef de projet
Sébastien Thierry	Responsable du développement
Martine Ezikian	Assistante

Atelier projet

« LE RÔLE DES RÉGIONS DANS LA MOBILITÉ DES APPRENTIS ET DES JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE »



Le projet REGIO-LLL associe la FREREF et 16 Régions et acteurs régionaux. Il a comme objectif de concevoir des outils de coopération interrégionale afin de les mettre à terme à la disposition des Régions membres de la FREREF.

Doté d'une subvention du programme européen Leonardo da Vinci de 427.371 euros sur 3 ans, REGIO-LLL est le cadre de travail et de conception de trois ateliers-projets, de la mise en place des plateformes interrégionales, et soutient les efforts menés en faveur d'un rapprochement des Régions avec l'Europe sur les questions liées à l'éducation et la formation tout au long de la vie. Il intervient aussi sur les actions supports du réseau de la FREREF en termes de coordination, communication, évaluation, pérennisation et élargissement.

Dans le cadre du projet européen « REGIO-LLL » porté par la FREREF, un groupe de travail interrégional s'est formé au sein d'un atelier-projet piloté par le Conseil Régional Rhône-Alpes sur le thème : « **le rôle des Régions dans la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle** ».

Peu d'apprentis et jeunes en formation professionnelle partent effectuer un séjour à l'étranger. Les obstacles à la mobilité de ces publics sont nombreux. Et, contrairement aux étudiants pour lesquels la mobilité est désormais reconnue et encouragée, la mobilité des jeunes en formation professionnelle reste encore trop souvent du domaine de l'extra-ordinaire.

Aussi, Rhône-Alpes, la Catalogne, la Communauté Française de Belgique, Malopolska, la Lombardie, la Suisse Romande, et l'Andalousie ont décidé d'aller de l'avant dans le but de coordonner leur action en faveur de la mobilité internationale des jeunes en apprentissage et en formation professionnelle.

■ Lancement des travaux à l'Université d'été de la FREREF à Luxembourg les 3 et 4 septembre 2007

La première étape de réflexion a eu lieu en septembre 2007 lors de l'Université d'Été de la FREREF à Luxembourg. Les partenaires y ont tiré de premières conclusions quant aux obstacles à la mobilité des apprentis.

Il s'est agi tout d'abord d'établir un constat d'ensemble de la situation actuelle. Les différents partenaires se sont aperçus que l'on pouvait par exemple établir une typologie des mobilités à l'étranger (en fonction de la plus value pour l'apprenti ou l'entreprise) et que celles-ci étaient assez questionnées au sein de certaines entreprises. Nombre d'obstacles ont été mis à jour à travers cette coopération interrégionale, qu'ils soient juridiques, financiers, pédagogiques ou encore linguistiques. En complément, un certain nombre d'initiatives a été proposé.

★ Pour un détail précis de la réflexion, voir le compte rendu sur le site de la FREREF. <http://www.freref.eu>

L'Université du Luxembourg a constitué une première étape importante dans la définition de l'objet, dans les obstacles posés et dans les éventuelles solutions à apporter.

■ La nécessité de faire un état des lieux

Au-delà de ces premières pistes, il apparaissait cependant essentiel que les différents partenaires puissent baser leur travail sur des constats clairs et quantifiés. D'où l'initiative d'un questionnaire destinés aux acteurs de la mobilité des apprentis, destiné à brosser un état des lieux de la mobilité des jeunes en formation professionnelle et recueillir les attentes. Autorités régionales, établissements de formations, entreprises d'accueil des jeunes y ont répondu (71 réponses) et ont permis de fournir un aperçu suffisamment précis des actions en outils en cours.

Plusieurs grandes conclusions ont été tirées :

> Le regard porté par les répondants sur la mobilité est largement centré sur le jeune, considéré comme le premier bénéficiaire de la mobilité.

> L'image de la mobilité internationale pour les jeunes en formation professionnelle évolue. En particulier, la dimension linguistique qui prévalait n'est aujourd'hui plus considérée comme une priorité.

> La mobilité est très nettement affichée comme une priorité pour les autorités régionales et les centres de formation.

La synthèse complète des conclusions du questionnaire figure sur le site de la FREREF.

■ Séminaire de l'Atelier Projet 1, Mondial des Métiers, Lyon, 8 Février 2008

Le séminaire de l'Atelier Projet 1 a eu lieu le 8 février 2008, dans le cadre du Mondial des Métiers en Rhône-Alpes. Il a marqué un point fort des travaux interrégionaux en cours car la présentation des conclusions du questionnaire aux partenaires a permis de mener une réflexion plus aboutie sur la mobilité et de lancer des pistes d'action concrètes.

Les échanges se sont articulés en deux temps principaux :

> Une séquence ouverte au public sur le stand de la Région Rhône-Alpes. Cette session a vu intervenir des jeunes, des formateurs et des entreprises de plusieurs régions d'Europe qui ont témoigné de leurs expériences en matière de mobilité, ainsi que des élus régionaux qui ont acté la volonté des Régions d'avancer sur cette question.



Atelier projet (suite)



> Une table ronde qui a rassemblé quelque 80 participants : cette table ronde a été l'occasion de diffuser les résultats d'une enquête sur la mobilité des jeunes en formation professionnelle lancée dans les différentes Régions partenaires. Elle a permis d'échanger sur les perspectives d'actions concrètes à court et moyen termes afin d'accroître la mobilité des apprentis et lycéens professionnels.

Un grand nombre de participant s'est exprimé sur les obstacles auxquels chacun était confronté et quelles pouvaient être les solutions à apporter.

Divers aspects de la mobilité ont ainsi été présentés :

> Les élus en présence ont insisté sur leur volonté « d'élaborer des standards dans le domaine » ou de « mettre en place un véritable service public de la mobilité ».

> Les partenaires se sont mis d'accord sur le problème que représentent les difficultés administratives et juridiques pour mettre en place une mobilité. L'ensemble des intervenants s'est donc mis d'accord sur l'impératif de faciliter les conditions de la mobilité, à travers, par exemple, la mise en œuvre d'un cadre pour aider les acteurs sur les aspects liés à la recherche de partenaires, de solutions aux problèmes juridiques ou encore de la mobilité des formateurs.

> Les partenaires ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'image de la mobilité mais aussi sur la plus value qu'elle peut apporter. On parle à ce titre de « logique de retour sur investissement » à travers l'acquisition de compétences transversales ou encore la nécessité de sécurisation des échanges.

> La question de la langue a aussi fait débat. Des participants ont souligné la grande capacité des jeunes en mobilité à intégrer une langue qu'ils n'ont pas forcément apprise tandis que d'autres ont insisté sur la nécessité d'un apprentissage de la langue comme préalable au départ.

> Plusieurs partenaires ont souligné l'intérêt de créer un grand réseau interrégional dans lequel les autorités régionales pourraient structurer les échanges par le biais de conventions bilatérales.



Le séminaire de l'Atelier Projet a permis une véritable mise en commun des expériences des différents acteurs de la mobilité. Des actes synthétiques de cette journée sont disponibles en téléchargement sur le site de la FREREF.

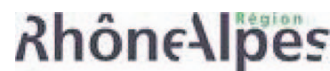
■ Vers des actions interrégionales

Des conclusions ont été tirées et permettent de voir se profiler des recommandations, dont l'élaboration fera l'objet de la dernière étape de ce groupe de travail.

L'Université d'Été de la FREREF de 2008 à Thessalonique sera l'occasion pour les Régions membres de cet Atelier Projet de présenter leur travail ainsi que les actions destinées à accroître la mobilité des jeunes en formation professionnelle.

Coup de projecteur sur...

LA RÉGION RHÔNE-ALPES



Se saisissant des objectifs affichés dans la « Stratégie de Lisbonne », le Conseil régional Rhône-Alpes a fait de l'emploi, l'éducation et la formation, trois de ses principales priorités. A ce titre, la Région a mis en place une initiative unique en France : un Plan Régional pour l'Emploi (PRE). L'innovation principale de ce plan qui comprend 21 mesures réside en une **territorialisation des politiques régionales d'emploi et de formation**. Avec l'Etat et les partenaires sociaux, le Conseil régional Rhône-Alpes est également un précurseur dans le domaine de l'**orientation**. Enfin, la Région se distingue par un engagement particulier en faveur des **publics les plus éloignés de l'emploi**, ou encore de la **mobilité des jeunes**.

I – La Territorialisation de l'action publique ou le choix de la proximité en matière d'emploi et de formation par la structuration d'une gouvernance territoriale

La démarche de territorialisation engagée par la Région Rhône-Alpes repose sur deux fondements : la proximité des publics et des entreprises ; le dialogue social. La territorialisation des politiques d'emploi et de formation mise en œuvre par la Région Rhône-Alpes traduit ainsi l'idée d'adapter au mieux les politiques aux territoires en sollicitant leur coopération.

Cette volonté trouve sa pleine expression dans la mise en place de **27 Contrats Territoriaux Emploi Formation** (CTEF) sur l'ensemble du territoire rhônalpin. Ce que cherche la Région à terme, c'est une plus grande efficacité de la politique conduite en Rhône-Alpes pour l'emploi et contre le chômage.

Les CTEF permettent d'identifier des enjeux clairs et de mieux y répondre : accès, sécurisation, maintien dans l'emploi et formation des Rhônalpins. Les CTEF se déroulent en trois étapes sur 3 ans : le diagnostic identifie les enjeux du territoire; puis le plan d'action répartit les responsabilités de chacun et les moyens nécessaires. Enfin, ce plan d'action se décline en programmations annuelles. Cette démarche mobilise l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion locale de l'emploi et impulse des actions répondant aux besoins précis des publics, des entreprises et des territoires.

La volonté de la Région est claire : responsabiliser les acteurs locaux, expérimenter un espace de projets, de coopération, de construction de stratégies communes autour de l'emploi et de la formation, mais aussi rechercher une optimisation des moyens, notamment financiers.

Coup de projecteur sur...

Rhône-Alpes Région

II – Orientation : à la recherche d'une action concertée sur le territoire...

La Région Rhône-Alpes a engagé des actions visant à faciliter l'accès à l'information sur la formation et l'emploi pour chaque individu. Deux initiatives majeures en la matière existent.

La première est le Mondial des Métiers. Créé à l'initiative du Conseil régional et de ses partenaires, le Mondial est un rendez-vous de l'information et de l'orientation professionnelle à l'attention de tous les publics mais surtout des jeunes Rhônalpins. Chaque année, des centaines de collégiens et lycéens peuvent ainsi aller à la rencontre de spécialistes des métiers et des professionnels pour obtenir une information sur les filières qui recrutent.

La seconde initiative majeure est la mise en place du **Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO)**, fruit de la collaboration entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. Le PRAO a pour missions **l'amélioration et le développement des services d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) tout au long de la vie** à destination des particuliers et des entreprises. Il veille à la **coopération entre les différents réseaux de l'orientation**, fédérant et dynamisant leurs actions. Il contribue également au développement de la complémentarité, de la continuité et de la qualité des services rendus en matière d'accueil, d'information et d'orientation.

La volonté de concertation est donc forte en Rhône-Alpes et favorise l'association active des publics concernés au sein des différentes politiques publiques qui leur sont destinées, en concertation avec les partenaires sociaux, notamment au sein du P.R.D.F.

III – Une autre priorité régionale : l'insertion des publics éloignés de l'emploi ou en période d'inactivité

Vis-à-vis des publics en difficulté d'insertion, la Région Rhône-Alpes mène une politique volontariste : elle vise à encourager et à soutenir l'emploi durable pour tous les Rhônalpins à travers plusieurs initiatives, là encore intégrées dans le PRE. **Le Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable (CARED) vise à ce titre les publics qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, que ce soit à la sortie de l'école ou après une période d'inactivité.**

Le CARED est destiné aux jeunes et aux adultes demandeurs d'emploi rhônalpins qui éprouvent des difficultés dans l'accès à une insertion professionnelle durable du fait d'un manque d'expérience professionnelle ou d'une qualification insuffisante ou non reconnue, d'un handicap physique, de facteurs d'exclusion ou de discrimination de toutes natures.

IV – Un engagement durable en faveur de la mobilité

L'engagement de Rhône-Alpes en faveur de la mobilité des jeunes se traduit par un effort financier massif avec un budget de 26 millions d'euros en 2007.

La diversité des publics est largement prise en compte à travers une palette de dispositifs financement : Explora Supérieur et Mira pour les étudiants, Explora Doc pour les doctorants, Explora Initial pour les lycéens et apprentis. La Région intervient également en complément des initiatives européennes : le programme Eurodyssée, par exemple, se destine à des jeunes professionnels en situation d'insertion socioprofessionnelle.

Surtout connue pour son investissement au niveau de l'enseignement supérieur, la Région Rhône-Alpes a récemment affiché sa volonté de développer également la mobilité des apprentis et des jeunes lycéens professionnels.

Afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes et d'établissements d'avoir accès à la mobilité internationale, mais également dans un souci de valoriser l'image des filières en apprentissage et en formation professionnelle, la Région réfléchit actuellement à la possibilité de mutualiser l'expertise et l'information au moyen d'une plateforme régionale de la mobilité. C'est notamment à ce titre qu'elle pilote l'Atelier-projet dédié à la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle qui s'inscrit dans le projet REGIO-LLL porté par la FREREF.

**Le site de la Région Rhône-Alpes a changé !
Visitez-le : www.rhonealpes.fr**


WWW.FREREF.EU